

#### 4 - Hiérarchisation des enjeux

Au delà de la description des habitats qui sont présents sur le site, il s'agit d'évaluer, selon des critères objectifs, l'intérêt relatif de ces milieux naturels les uns par rapport aux autres. De cette hiérarchisation vont découler des priorités dans la préservation de ces habitats et des arbitrages, dans le cas où deux habitats seraient en concurrence dans leur occupation de l'espace.

<u>Habitats d'espèces :</u>	<u>Habitats naturels :</u>
<b>1</b> : Lucane cerf-volant	<b>A</b> : Landes humides atlantiques à <i>Erica ciliaris</i> et <i>E. tetralix</i>
<b>2</b> : Grand Capricorne	<b>B</b> : Landes sèches européennes à Bruyères et Ajoncs et à Bruyère cendrée)
<b>3</b> : Agrion de Mercure	<b>C</b> : Formations herbeuses à Nard riches en espèces X Moliniaie
<b>4</b> : Lamproie de Planer	<b>D</b> : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets
<b>5</b> : Chabot	<b>E</b> : Prairies maigres de fauche de basse altitude à Vulpin des près
	<b>F</b> : Tourbières de transition et tremblants
	<b>G</b> : Dépressions sur substrat tourbeux
	<b>H</b> : Forêt alluviale résiduelle à Aulne et Frêne

Les critères utilisés sont les suivants :

- **Fréquence /3 sous-ensembles** : présence de l'habitat dans les trois secteurs du site sud, centre et nord.
- **Responsabilité par rapport à l'Union Européenne** : le niveau de responsabilité est différent selon que l'on est dans l'un des rares endroits de l'UE où l'habitat est présent ou que cet habitat est largement représenté en Europe.
- **Typicité** (exemplarité) : elle varie selon que le milieu est caractéristique de l'habitat ou altéré dans sa représentativité par rapport à l'habitat "type".
- **Vulnérabilité** : elle dépend de l'exposition de l'habitat à des menaces, de sa sensibilité, son accessibilité...
- **Etat de conservation**
- **Superficie ou effectif**
- **Richesse /autres espèces** : traduit l'existence, dans l'habitat, d'espèces remarquables ou d'un intérêt particulier (ex : pour les mégaphorbiaies, intérêt particulier car servent de lieu de nidification d'oiseaux)

Notation des performances des divers types d'habitats de la Directive :

Nous essayons dans le tableau ci-dessous de donner une vision synthétique des situations patrimoniales des habitats d'espèces ou des habitats naturels.

Les notations 1 correspondent aux critères de situations les plus "intéressantes", forte responsabilité, habitat très typique, très vulnérable, très bien conservé, avec des surfaces ou des effectifs importants, riche en espèces.

Les notations 3 correspondent aux situations les plus déficientes.

Les notations 2 sont réservées aux situations moyennes, des ajustements de 0,5 permettent de moduler un peu plus les situations rencontrées.

Enjeux	1	2	3	4	5	A	B	C	D	E	F	G	H
Fréquence/ 3 sous- Ensembles	II III	II III	I II	III	III	II III	I II III	III (II)	I II III	III (II)	I II III	I III	I II III
Resp/UE	3	3	1,5	3	3	1	2,5	1	3	2,5	1,5	1,5	1
Typicité (exemplarité)	1	1	2	2	1	1	1	2	2	3	1	1	2
Vulnérabilité	3	2	2	1	1	1	1,5	1	3	1	1,5	1,5	3
Etat de Conservation	1	2	2	2	2	2,5	2	3	2	2	1,5	1,5	1,5
Superficie Ou effectif	1	2,5	2	3	3	3	2	3	1	3	1	1	1
Richesse/ Autres espèces	1	1	1,5	1,5	1,5	1	2	2	1,5	2	1	1	1,5
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>11,5</b>	<b>11</b>	<b>12,5</b>	<b>11,5</b>	<b>9,5</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>12,5</b>	<b>13,5</b>	<b>7,5</b>	<b>7,5</b>	<b>10</b>

### Autres critères qualitatifs :

	1	2	3	4	5	A	B	C	D	E	F	G	
<b>H</b>													
Situation/ Aire	-	-	LA ,	-	(LA)	LA	-	LA	-	-	(LA)	(LA)	-
Statut	(R)	(R)	R	(R)	(R)								
Hiv	-	-	-	-	-								
Visiteur	-	-	-	-	-								

### Commentaires :

Les résultats des notations permettent d'isoler trois situations :

- seuls les complexes tourbeux, notés 7,5, s'approchent de la note maximale théorique (6)
- les landes humides atlantiques (9,5) et forêts alluviales (10) ont des performances intéressantes, mais arrivent en enjeux de second niveau

- les forêts de feuillus habitées par le Lucane (11), les landes sèches européennes (11), les chênes à Grand capricorne (11,5), les pelouses à Nard et Molinie (12) et les Mégaphorbiaies d'ourlets (12,5 forment un bataillon de queue avec l'habitat à Chabot (11,5) et Lamproie de planer (12,5).

On signalera cependant que les connaissances sont insuffisantes pour se prononcer de façon certaine sur les ruisselets à Agrion de mercure (11) et sur les prairies maigres de fauche de basse altitude (13,5), deux cas relativement peu explorés ici car identifiés tardivement, sur lesquels on se gardera d'être trop sévère, sous peine de prendre le risque de minorer leur intérêt potentiel. Il sera donc plus prudent, en attendant un nouveau cycle d'observations, de les verser dans la catégorie des habitats représentant un enjeu de second niveau.

On retiendra donc géographiquement, un enjeu fort sur l'ensemble du complexe tourbeux, avec également une attention particulière pour les landes atlantiques voisines, surtout pour leur version humide.

La rivière et ce qui l'entoure, arbres, prairies et milieux aquatiques constitue un second chantier qui forme l'épine dorsale de la zone.

Des éléments plus dispersés, notamment les chênes habités par des insectes du bois, de rares pelouses acides et les ourlets nitrophiles, justifient également des interventions, mais peut-être plus limitées.